



Complexe sportif de la Plaine des Marches

DOSSIER DE PRESSE



Pourquoi un nouveau complexe sportif ?

La Commune de Broc dispose d'une salle de sport datant de 1940 qui ne répond plus aux besoins des écoliers et des citoyens.

Un projet a vu le jour au cours de la précédente législature avec pour but de regrouper les infrastructures, puisque la zone d'intérêt général retenue comporte déjà la piscine communale, les terrains de football, les courts de tennis et les pistes de pétanque.

Le terrain choisi, dans la plaine des Marches, est propriété de la Commune. Il bénéficie d'un cadre magnifique et est un lieu propice au sport et à la détente.

Détails

Objet

- Salle de sport double, selon normes OFSPO, et locaux dédiés
- Buvette avec terrasse et place de jeux
- Réaménagement des courts de tennis, du boulodrome et des terrains de football
- Parc à voitures de 132 places et parc à vélos
- Place multisports

Concours

Le projet a fait l'objet d'un concours d'architecture, selon le principe de la procédure ouverte des marchés publics. Il a été organisé par le bureau A3 de Bulle et s'est déroulé durant l'automne-hiver 2017-2018. Chaque projet devait comporter une devise ne permettant pas d'en reconnaître l'auteur.

Le jury était composé de huit membres, professionnels de la branche ou représentants de la Commune. Quelques huitante bureaux ont rendu un projet. Après trois tours de délibérations, le jury a retenu le projet "Elytres¹". A l'ouverture, du dossier, le maître d'ouvrage a eu l'heureuse surprise de constater qu'il émanait d'un bureau local. C'est donc le bureau Deillon Delley SA, à Bulle, qui s'est vu attribuer le mandat.

Réalisation

Dès le printemps 2018, un crédit d'étude de CHF 700'000.00 a été voté en assemblée communale et le bureau Deillon Delley SA, s'est attelé à l'élaboration d'un projet d'ouvrage.

¹ Aile dure et cornée des insectes coléoptères, qui recouvre l'aile inférieure à la façon d'un étui.



Celui-ci a été présenté à la population lors de l'assemblée communale du 8 avril 2019, qui a entériné le crédit d'investissement de CHF 13'900'000.00, dans la foulée.

Une commission de bâtisse a aussitôt été mise sur pied, ainsi qu'une commission technique, une commission financière et, bien sûr, un groupe de travail chargé de mettre en place l'exploitation générale du site. Grâce à ces diverses entités, une collaboration intense entre l'architecte et le maître d'ouvrage a eu lieu. Ce sont pas moins de 140 séances communales et environ 70 séances de chantier qui ont permis de mener à bien ce projet.

Caractéristiques techniques

Matériaux

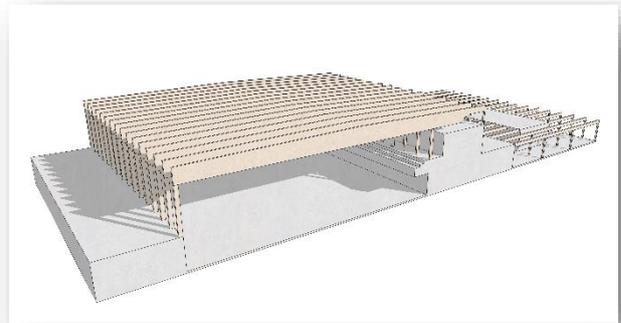
Le principe de construction fait la part belle au bois et à différentes matières premières locales. Ainsi, des épicéas et des sapins blancs coupés dans les forêts communales (env. 3'000 m³ de grumes sur pied) ont été acheminés dans une scierie de la région.

- Le bois utilisé pour le bâtiment de la halle est en bois lamellé collé (BLC).
- Le bois utilisé pour le couvert extérieur est en bois massif (BM).

De plus, les dalles de la buvette, du passage central (foyer) et des corridors sont composés de pierres naturelles provenant de la Sarine. En effet, le Terrazzo (nom de la pierre reconstituée) est un produit à base de pierre naturelle (78%) et d'un mélange de ciment et d'eau (22%). Ses principales qualités sont : durabilité, approvisionnement local et grande résistance au gel.

Prouesses techniques

Seize pièces de charpente d'une portée de 40 mètres constituent l'ossature des halles. Elles sont conçues de bois lamellé-collé afin de garantir la stabilité et la résistance. Construites dans une entreprise Suisse Romande, elles ont été acheminées par convoi spécial.



Energies

Chauffage à distance

La Commune de Broc accueille, sur son territoire, une centrale de chauffage à distance. Plusieurs bâtiments communaux y sont déjà reliés (Ecole primaire, foyer La Rose des Vents, administration communale). En toute logique, des négociations ont été entamées et une entente a été trouvée pour le raccordement du complexe et la fourniture de chaleur par le réseau de Broc.

Labels Minergie P et A

A la délivrance du permis de construire, le Service des Energies (SdE) a exigé que les standards de construction correspondant aux labels Minergie soient respectés, car le bâtiment est soumis à l'exemplarité des collectivités publiques. En parallèle, la commune –



en tant que commune labellisée "Cité de l'énergie" – a souhaité obtenir cette certification. Une subvention a été sollicitée auprès du *Programme Bâtiments* de l'Etat de Fribourg. Les montants attendus s'élèvent à environ CHF 100'000.-. Le nécessaire a été fait pour obtenir les certificats.

Panneaux solaires photovoltaïques

144 panneaux solaires ont été installés sur le toit de la halle (soit une surface de 600 m² pour une production estimée à 100kWc). Cet investissement permettra de produire à peu près la moitié de la consommation estimée.

Entreprises

Comme déjà mentionné ci-dessus, c'est le bureau d'architecture Deillon Delley SA, de Bulle, qui a réalisé et conduit le projet. Il s'est adjoint les services d'un ingénieur civil (MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA, à Châtel-St-Denis) et d'un architecte-paysagiste (ASP Landschaftsarchitekten AG, à Zürich).

Une douzaine d'autres mandataires et ingénieurs spécialisés ont été impliqués pour les calculs énergétiques, les services techniques ou la géomatique, alors que pas moins de 35 entreprises ont été engagées pour la construction à proprement parler. Sur cette cinquantaine d'intervenants, 42 sont fribourgeois.

Quelques chiffres

Budget accepté par la population brocoise le 08.04.2019

Coût total du complexe sportif	CHF	17'000'000.00
./.. Crédit d'étude voté en 2018	CHF	-700'000.00
./.. Réserves à disposition (liquidités)	CHF	-2'000'000.00
./.. Subventions cantonales et diverses	<u>CHF</u>	<u>-400'000.00</u>
Crédit de construction TTC	<u>CHF</u>	<u>13'900'000.00</u>

Bien que toutes les factures ne soient pas encore parvenues au maître d'ouvrage, le budget sera respecté.

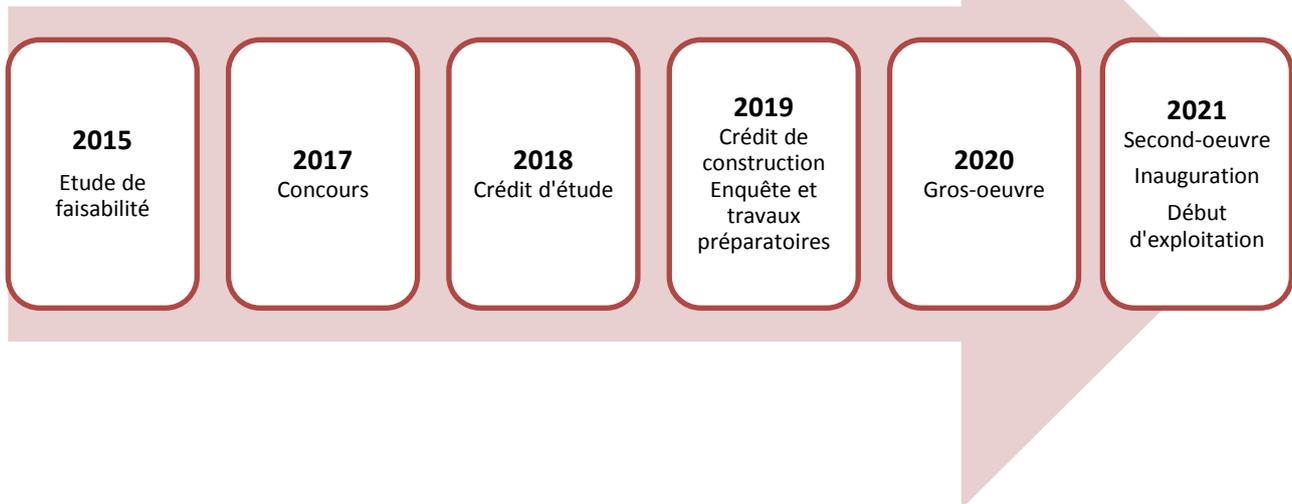
Surfaces et volumes

Surface dédiée au complexe, y compris terrains de football, courts de tennis, boudrome, place multisports et parking		33'000 m ²
Emprise au sol des bâtiments	Halles de sport/Buvette	2'650 m ²
	Local garage, tennis, pétanque	260 m ²
Volume construit	Halles de sport / Buvette	21'000 m ³
	Local garage, tennis, pétanque	750m ³



Planning

Malgré les difficultés liées à la pandémie de Coronavirus, le planning prévu a été respecté :



Utilisateurs

Halle de gym et infrastructures extérieures

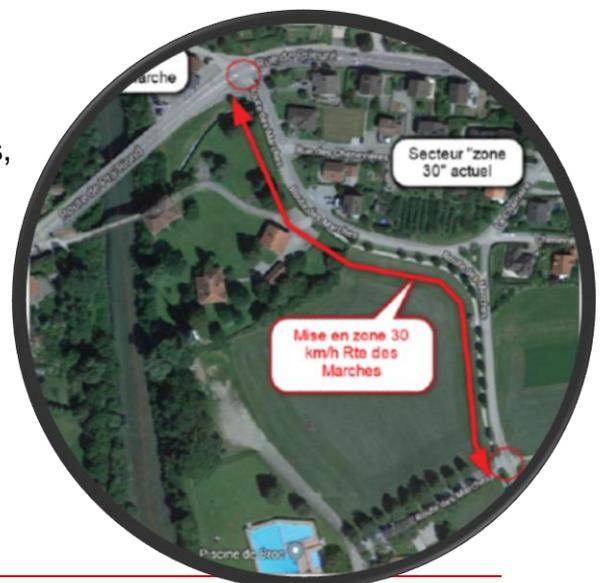
Principalement dédié au sport scolaire, le complexe sera également utilisé par les sociétés sportives, locales ou externes.

Buvette

Les nombreux promeneurs et sportifs qui fréquentent la Plaine des Marches seront heureux de se désaltérer à la buvette. Un tenancier – professionnel de la branche – très motivé a été engagé. La buvette compte 120 places assises à l'intérieur et environ 50 places en terrasse. La cuisine professionnelle permettra au tenancier de proposer des mets variés. Un soin tout particulier a été apporté au mobilier, afin de faire de *La Buvette* un lieu convivial.

Mobilité

L'accès au complexe se fait par la Route des Marches, qui est empruntée chaque jour par de nombreux véhicules motorisés. Afin de sécuriser le cheminement des écoliers et des utilisateurs piétons, une partie de la route a été limitée à 30km/h entre la giratoire de la rue du Prieuré et l'entrée du parking du complexe.





Evénements

Inauguration

L'inauguration officielle est fixée au 15 octobre 2021.

Il s'agit d'une manifestation privée.

Journée portes ouvertes

Une journée portes ouvertes est prévue le samedi 16 octobre 2021. Cette manifestation est organisée en collaboration avec les sociétés locales, qui présenteront leurs activités à la population tout au long de la journée (Les mesures Covid seront bien sûr respectées).

Horaire	Lieu	Salle "Le Prieuré"	Salle "Les Marches"	Court de tennis n° 1	Court de tennis n° 2	Terrain de foot n° 1	Terrain de foot n° 2	Terrains de pétanque	Place multisports	Foyer
09h – 10h		Gym-Dames : démonstration	Samaritains : démonstration défibrillateur							
10h – 11h		FSG : productions aux agrès et gym danse	Ski-Club : Challenges sportifs pour enfants			FC Broc : matchs de championnat juniors F	FC Broc : matchs de championnat juniors F		Gym-Hommes : Rendez-vous au complexe pour footing, ouverts à tous les niveaux	
11h – 12h				TC Broc : Kids Day, initiation pour les enfants inscription sur place						
12h – 13h						Prestations chorales par Lè Riondèné à plusieurs reprises dans la journée, et en différents endroits			FSG : Flashmob	Ski-Club : vidéo de promotion du camp de ski
13h – 14h								Gym-Hommes, section pétanque : parties de pétanques ouvertes à tout le monde		Gym-Hommes : vidéo de promotion de la Course des 3 Ponts TOUS : remerciements des sponsors
14h – 15h			Samaritains : démonstration défibrillateur							
15h – 16h		FSG : productions aux agrès et gym danse	Ski-Club : Challenges sportifs pour enfants	TC Broc : Concours de service avec radar (annulé en cas de pluie)		FC Broc : matchs de championnat juniors C	FC Broc : matchs de championnat juniors D			
16h – 17h		FSG : Flashmob (si pluie)							FSG : Flashmob	
18h - 20h						FC Broc : match de championnat actifs 4e ligue (adultes)				
20h - 22h						FC Broc : match de championnat actifs 4e ligue (adultes)				

Contacts

Syndic M. Claude Cretton [claude.cretton@broc.ch] 079 456 66 18

Architectes M. Alexandre Delley [adelley@deillondelley.ch] 026 912 25 51